

CAROLINE RAMADE

EXPERT-COMPTABLE DIPLÔMÉ  
COMMISSAIRE AUX COMPTES

MEMBRE DE LA COMPAGNIE RÉGIONALE DE PARIS

---

12, RUE ARMAND CARREL – 75019 PARIS  
TÉL. : 01.42.00.25.78

---

**FÉDÉRATION CHRÉTIENNE DES TÉMOINS DE JÉHOVAH DE FRANCE**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

**Exercice clos le 31 août 2012**

# **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

**Exercice clos le 31 août 2012**

Aux Adhérents de

**La Fédération chrétienne des Témoins de Jéhovah de France**

11, rue de Seine

92100 BOULOGNE BILLANCOURT

Messieurs,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 août 2012 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la Fédération chrétienne des Témoins de Jéhovah de France tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de mes appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'administration. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes. Je vous informe que les comptes de l'exercice précédent n'ont pas fait l'objet d'une certification par un commissaire aux comptes.

## **1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS**

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

## **2. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS**

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations auxquelles j'ai procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## **3. VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES**

J'ai également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris, le 8 janvier 2013

Le Commissaire aux Comptes



Caroline Ramade

---

**C O M P T E S   A N N U E L S**

Exercice du 01/09/2011 au 31/08/2012

---

**B I L A N**

Exercice du 01/09/2011 au 31/08/2012

<b>A C T I F</b>				
	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortiss. & provisions	Net	Net
<b>Actif immobilisé</b>				
Immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	66 219,59	60 380,01	5 839,58	14 751,80
Immobilisations financières	30 134,65	19 719,95	10 414,70	10 414,70
Total I	96 354,24	80 099,96	16 254,28	25 166,50
<b>Actif circulant</b>				
Créances	-		-	-
Épargne associative (V.M.P.)	779 069,90		779 069,90	57 129,61
Disponibilités	1 196 284,20		1 196 284,20	1 055 945,53
Charges constatées d'avance	4 865,96		4 865,96	4 773,53
Total II	1 980 220,06	-	1 980 220,06	1 117 848,67
<b>TOTAL ACTIF (I+II)</b>	2 076 574,30	80 099,96	1 996 474,34	1 143 015,17
<b>P A S S I F</b>				
			Exercice N	Exercice N-1
<b>Fonds associatifs</b>				
Fonds associatifs - réserves			244 368,81	244 368,81
Report à nouveau			814 666,36	68 437,23
Excédent / déficit de l'exercice			932 439,17	746 229,13
	Total I		1 991 474,34	1 059 035,17
<b>Provisions</b> (risques & charges)			-	-
	Total II		-	-
<b>Fonds dédiés</b>			-	-
	Total III		-	-
<b>Dettes</b>				
Emprunts et dettes assimilées			-	78 000,00
Legs et donations en cours			-	-
Autres dettes			5 000,00	5 980,00
	Total IV		5 000,00	83 980,00
<b>TOTAL PASSIF (I+II+III+IV)</b>			1 996 474,34	1 143 015,17

**COMPTE DE RÉSULTAT**

Exercice du 01/09/2011 au 31/08/2012

<b>PRODUITS</b>		
	Exercice N	Exercice N-1
<b>Produits courants</b>		
Cotisations des associations cultuelles membres	152 000,00	154 600,00
Subventions d'associations cultuelles	900 000,00	900 000,00
Offrandes cultuelles	2 649,23	1 085,00
Reprises sur amortissements & provisions	-	-
Transferts de charges	-	-
Total I	1 054 649,23	1 055 685,00
<b>Produits financiers</b>		
Produits d'épargne associative	6 306,94	607,97
Total II	6 306,94	607,97
<b>Produits exceptionnels</b>		
Legs et donations	107 900,00	-
Autres produits exceptionnels	17 887,96	12 167,51
Total III	125 787,96	12 167,51
<b>Report / ressources affectées</b>		
Total IV	-	-
<b>TOTAL PRODUITS (I+II+III+IV)</b>	1 186 744,13	1 068 460,48
<b>Solde débiteur (déficit)</b>	-	-
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	1 186 744,13	1 068 460,48
<b>CHARGES</b>		
	Exercice N	Exercice N-1
<b>Charges courantes</b>		
Assistance associations cultuelles membres (honoraires)	179 583,83	147 704,13
Documentation générale	33 799,57	18 112,37
Déplacements administratifs	22 019,61	21 694,12
Autres charges de gestion courante	470,00	-
Achats et charges externes	8 166,10	83 991,63
Impôts et taxes	-	7 410,98
Dotations aux amortissements et aux provisions	10 265,85	19 208,12
Total I	254 304,96	298 121,35
<b>Charges financières</b>		
Total II	-	-
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Total III	-	24 110,00
<b>Engagements / ressources affect.</b>		
Total IV	-	-
<b>TOTAL CHARGES (I+II+III+IV)</b>	254 304,96	322 231,35
<b>Solde créditeur (excédent)</b>	932 439,17	746 229,13
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	1 186 744,13	1 068 460,48

# **ANNEXE LÉGALE DES COMPTES**

Exercice du 01/09/2011 au 31/08/2012

À la clôture de l'exercice, les comptes annuels présentent les caractéristiques suivantes :

<b>Total Bilan</b>	<b>1 996 474,34</b>
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>932 439,17</b>

---

## **I - PRINCIPES COMPTABLES, MÉTHODES D'ÉVALUATION, COMPARABILITÉ DES COMPTES, FAITS CARACTÉRISTIQUES**

---

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles et normes comptables, notamment les règlements n° 99-01 et n° 99-03 du Comité de la Réglementation Comptable.

En particulier, les principes et conventions suivants ont été appliqués :

- principe de prudence ;
- principe d'indépendance des exercices ;
- continuité des activités.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques.

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

## II - NOTES RELATIVES AUX POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RÉSULTAT

### État de l'actif immobilisé

Éléments	Valeur brute début ex.	+	-	Valeur brute fin ex.
Immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	64 865,96	1 353,63	-	66 219,59
Immobilisations financières	30 134,65	-	-	30 134,65
<b>Total</b>	<b>95 000,61</b>	<b>1 353,63</b>	<b>-</b>	<b>96 354,24</b>

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Les immobilisations corporelles se rapportent essentiellement à du mobilier de bureau nécessaire à l'activité de l'association.

La rubrique "immobilisations financières" correspond à divers dépôts et cautionnements.

### État des amortissements et des provisions

Éléments	Valeur en début d'exercice	+	-	Valeur en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	50 114,16	10 265,85	-	60 380,01
Immobilisations financières	19 719,95	-	-	19 719,95
<b>Total</b>	<b>69 834,11</b>	<b>10 265,85</b>	<b>-</b>	<b>80 099,96</b>

L'amortissement pour dépréciation a été déterminé selon le mode linéaire. Les durées d'amortissement les plus généralement retenues ont été les suivantes :

- Mobilier : 10 ans.

**Tableau des échéances des créances et des dettes**

Éléments	Montant brut	À un an au plus	À plus d'un an et moins de cinq ans	À plus de cinq ans
Immobilisations financières	30 134,65	30 134,65	-	-
Autres créances	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>30 134,65</b>	<b>30 134,65</b>	-	-
Emprunts et dettes assimilées	-	-	-	-
Legs et donations en cours	-	-	-	-
Autres dettes	5 000,00	5 000,00	-	-
<b>Total</b>	<b>5 000,00</b>	<b>5 000,00</b>	-	-

**Valeurs mobilières de placement**

L'épargne associative est constituée exclusivement de placements de type "court terme" (tels que livret A et autres placements réservés aux Organismes Sans But Lucratif).

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cessions portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée selon la méthode du premier entré, premier sorti.

Les plus-values latentes sur valeurs mobilières de placement non comptabilisées à la clôture de l'exercice s'élèvent à :

<b>Plus values latentes</b>	<b>3 191,02 €</b>
-----------------------------	-------------------

**Tableau de suivi des fonds dédiés**

Éléments	Fonds à engager (début ex.)	Utilisation au cours de l'exercice	Nouveaux engagements	Fonds restant à engager (fin ex.)
Fonds dédiés sur apports affectés	-	-	-	-
Fonds dédiés sur subventions affectées	-	-	-	-
Fonds dédiés sur offrandes affectées	-	-	-	-
Fonds dédiés sur legs et donations affectés	-	-	-	-
<b>Total</b>	-	-	-	-

Les fonds dédiés éventuellement reçus par l'Association concernent exclusivement des ressources affectées par des donateurs qui n'auraient pu encore, à la clôture de l'exercice, être utilisées conformément à l'engagement pris à leur égard.

---

### III - AUTRES INFORMATIONS

---

#### Legs à réaliser

Legs nets à réaliser

(Néant)

#### Activités

En tant qu'union d'association culturelle, et conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables, les activités de l'Association ont consisté, au cours de l'exercice, en :

- l'exercice public du culte ;
- la formation des ministres du culte et autres participants au culte ;
- le soutien aux associations culturelles membres.